

Chef de projet aménagement durable

Référence : 3134-23-0489/SR du 24/03/2023



Employeur : Province-Nord

Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : ingénieur 1^{er} ou 2^{ème} grade/Equipement

Direction : de l'Aménagement et du Foncier

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Koohné (Koné)

Date de dépôt de l'offre : vendredi 24 mars 2023

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 21 avril 2023

Détails de l'offre :

La DAF est une direction opérationnelle qui intervient dans les domaines suivants : topographie, foncier, urbanisme, transport, habitat, infrastructures routières, ports, aérodromes, aménagement hydraulique et constructions publiques. Elle compte un effectif de 168 agents répartis en 4 pôles et 3 subdivisions territorialisées.

Emploi RESPNC : Chef de projet aménagement durable

Missions :

Placée sous l'autorité du chef de service aménagement et urbanisme, la personne devra conduire des réflexions en matière d'aménagement durable du territoire impliquant les partenaires et les différents acteurs compétents en matière d'environnement, développement économique, déplacement, mobilité, risques naturels et technologiques.

Elle aura la charge de l'établissement, la mise en œuvre, le suivi et les propositions d'adaptation des programmes provinciaux annuels d'études et de travaux pour la protection du littoral. L'agent sera le référent au sein de la direction pour participer avec l'ensemble des partenaires institutionnels à l'élaboration d'une politique publique de gestion des risques majeurs (projet RLNC, CLIPSSA notamment)

Elle assurera également la coordination et l'animation des actions en matière de transport et de mobilité durable, issues du Plan Climat Energie de la province Nord (PCEPN), des Schéma Modes doux en cours et à venir ainsi que du Plan de déplacement inter-administration (PDIA) sur Koné.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- Elaborer les programmes d'études ;
- Identifier les contraintes des sites à aménager (réseaux, état environnemental, desserte, etc.) ;
- En collaboration avec le chef de projet aménagement et urbanisme, émettre des avis techniques et/ou évaluer des projets des opérateurs privés et public et les accompagner, le cas échéant, dans leur mise en œuvre ;
- Établir les prescriptions techniques des cahiers des charges ;
- Piloter des opérations d'aménagement et de construction sur le plan technique, juridique, financier, foncier et environnemental ;
- Soumissionner à des appels à projet dans le domaine de l'aménagement durable ;

- Assurer le suivi budgétaire et administratif des programmes d'études et/ou de travaux.

Activités secondaires :

La personne retenue aura également en charge :

- La coordination des actions du PCEPN au sein de la direction de l'aménagement et du foncier ;
- L'organisation d'actions de communication et de la sensibilisation (évènementiels, ...) dans le domaine de l'aménagement durable.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Connaissances en aménagement et développement des territoires littoraux ;
- Enjeux et leviers d'actions en matière de mobilité durable ;
- Réglementation des marchés publics ;
- Notion de tableaux de bord de type TCD ;
- Terminologie technique liée aux travaux publics ;
- Connaissance SIG ;
- Être titulaire du permis de conduire B.

Savoir-faire :

- Capacité à rédiger des rapports de présentation, de synthèse et des rapports d'activités ;
- Capacité à définir des objectifs et des missions prioritaires ;
- Consulter les experts techniques et synthétiser les avis ;
- Capacité à conduire des projets (pilote de projet) pluridisciplinaires ;
- Pratique du SIG.

Comportement professionnel :

- Réactivité ;
- Autonomie ;
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Bon relationnel ;
- Sens de la communication ;
- Disponibilité ;
- Travail en équipe ;
- Discrétion ;

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Madame Laurence BONNET-PERMETTES, directrice adjointe de la Direction de l'Aménagement et du Foncier** - Tél : 47.72.00/, mail :

l.bonnet-permettes@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique